



## Impossible récupérer permis

-----  
Par delaidesvp

Bonjour je vous contacte pour mon compagnon qui a perdu son permis après un excès de vitesse, la suspension devait durer 5 mois à partir du mois de février, moment où on lui a retiré son permis. Il a eu une convocation au tribunal en juin pour avoir la décision sauf que en s'y rendant, on nous informe que personne n'est au courant, c'était assez flou mais en gros on nous a laissé repartir en nous disant qu'on recevrait l'amende sans plus de détails. En juillet on reçoit une convocation pour août au commissariat, aujourd'hui le 30/08/23 après un rendez vous de 1h ou on lui a juste pris ses empreintes et des photos les policiers lui ont dit qu'ils pouvaient rien faire et de contacter à nouveau le tribunal. Nous sommes perdus on a tenté de faire une demande sur le site ANTS mais est ce que ça va être accepté ou qu'est qu'on doit faire tout est flou et dans le désordre...